

La conférence sociale, tout ça pour quoi ?

PAR MATHIEU MAGNAUDEIX
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 9 JUILLET 2012

Ils en ont tant rêvé, les proches de François Hollande, de cette conférence sociale qui ouvrirait le quinquennat ! Après les déclarations d'intention et la promesse de revivifier le dialogue social, voici donc venu le temps des travaux pratiques. Lundi 9 et mardi 10 juillet, 200 participants sont invités au Palais d'Iéna, siège du **Conseil économique et social**. Pendant deux jours, syndicalistes et représentants du patronat, mais aussi de la société civile, doivent définir ensemble le calendrier des réformes sociales.

L'objectif est d'abord de marquer la rupture avec le quinquennat précédent. « *Il est fini le temps des sommets spectacles, le temps où la concertation n'était conçue que pour donner l'apparence du dialogue social à la décision d'un seul* », a lancé mardi dernier le premier ministre Jean-Marc Ayrault, lors de son **discours de politique générale**.

Pendant toute sa campagne, François Hollande a affiché sa **volonté de renouer avec la concertation sociale**. Avant même son élection, ce social-démocrate pur et dur, dont le mentor politique s'appelait Jacques Delors, a dialogué avec les organisations syndicales mais aussi patronales, toutes passablement déroutées par une méthode Sarkozy fort abrupte. « *J'ai toujours pensé qu'on maltraitait les syndicats en France. Nous avons un manque de démocratie sociale, y compris à gauche comme l'a montré l'affaire des 35 heures* », nous expliquait en mars l'actuel ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, alors chargé de l'organisation de l'équipe de campagne.



De dos: Laurence Parisot (Medef) et Bernard Thibault (CGT) © Reuters

« *Nous voulons donner toutes ses chances à la démocratie et d'abord à la démocratie sociale, a redit Jean-Marc Ayrault à l'Assemblée. La réduction*

du chômage, de l'emploi et donc le développement de nos entreprises doivent être une préoccupation partagée. Et je souhaite que la culture de l'accord, celle qui implique des contreparties, du donnant-donnant, s'impose peu à peu. »

« *Tout sera mis sur la table* », affirme le premier ministre. De fait, l'éventail des sujets abordés en deux jours est immense. Sept thèmes ont été définis :

l'emploi (le contrat de génération et les emplois d'avenir chers à François Hollande, mais aussi le marché du travail et les « licenciements boursiers ») ;
la formation ;

les rémunérations (le pouvoir d'achat, la règle de calcul du Smic, les sanctions pour les branches dont les salaires de départ sont en dessous du Smic, les heures supplémentaires, l'intéressement et la participation, les salaires des patrons) ;

le « redressement de l'appareil productif », en d'autres termes l'industrie ;

l'égalité homme-femme (elle est garantie par de nombreuses lois... jamais appliquées) et la qualité de vie au travail ;

les retraites et le financement de la protection sociale ;

les services publics et la fonction publique...

S'ils ne figurent pas parmi les têtes de chapitre, le dialogue social territorial, l'information des représentants du personnel, mais surtout le coût du travail et la compétitivité seront dans tous les esprits. Ils pourraient donner lieu à quelques passes d'armes entre syndicalistes et représentants du patronat.

A chaque fois, un aréopage plutôt large a été invité. « *Il y a trois cercles de contributeurs* », explique un proche du chef de l'Etat : les huit organisations patronales et syndicales représentatives selon les critères actuels (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC et pour le patronat Medef, CGPME, UPA) ; les représentants des régions et des collectivités locales ou encore les membres d'organisations consultatives comme le Conseil d'orientation des retraites, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Haut-conseil de l'assurance-maladie ; d'autres intervenants, sollicités en fonction des thèmes : les syndicats Solidaires,

FSU et Unsa, des organisations patronales (FNSEA, UNAPL, Usgeres, intérim), les représentants des chambres de commerce et d'agriculture, etc. « *Il faut permettre à la machinerie sociale de reprendre sur des bases un peu solides* », affirme le ministre du travail et du dialogue social, Michel Sapin.

Lundi, le chef de l'Etat ouvrira la « grande conférence ». Auparavant, il se sera entretenu avec les “chefs à plume” des grands syndicats et du patronat, notamment sur une éventuelle intégration de la notion de dialogue social dans la Constitution, une de ses promesses de campagne, qui nécessiterait le cas échéant un référendum.

Pendant deux jours, sept tables rondes se réuniront. Chacune sera présidée par un ministre, et **animée par un « facilitateur »** : l'ancien patron d'EADS, Louis Gallois, pour l'industrie, la présidente de l'Adie, Catherine Barbaroux, pour l'emploi, ou Murielle Penicaud, la DRH de Danone, pour l'égalité professionnelle....

« *Sur chaque sujet, nous allons faire à chaque fois trois colonnes : de quoi parle-t-on, avec quel calendrier, et selon quelle méthode* », résume le ministre du travail et du dialogue social, Michel Sapin. Mardi après-midi, le premier ministre conclura la conférence en annonçant sur chaque sujet un calendrier. Il indiquera aussi la méthode : concertation pure (avec simple consultation des partenaires sociaux), ou bien négociation en bonne et due forme, avec une date limite pour aboutir et l'Etat qui reprend la main en cas d'échec. Mais « *il n'y aura rien de concret à la sortie* », insiste-t-on au ministère du travail.

D'ores et déjà, les partenaires sociaux semblent prêts à discuter entre eux du **contrat de génération**, promesse du candidat Hollande pendant la campagne – il s'agit d'exonérer de cotisations sociales à la fois le maintien dans l'entreprise d'un senior et l'embauche d'un jeune en CDI. L'exécutif entend leur fixer une date d'aboutissement « *plutôt rapprochée* ». Face à la **hausse inquiétante du chômage**, les contrats d'avenir, *remake* des emplois-jeunes des années Jospin, pourraient être aussi lancés très vite.

Mais avec cette conférence, le gouvernement inaugure aussi – et il le sait – une sorte d'usine à gaz sociale. Toute une série de contretemps pourraient bien gripper la belle machinerie élaborée sur le papier.

Trop de thèmes ?

« *Il y a beaucoup de thèmes sur la table, peut-être trop, selon moi.* » Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO, **trouve** que les sujets de discussion sont trop nombreux. En réalité, chacun vient avec ses priorités : l'emploi pour la CFDT, les salaires et la suppression de certaines exonérations fiscales et sociales pour la CGT, les fonctionnaires et les services publics pour FO, etc.

« *On a déjà fait des impasses, on pouvait difficilement faire moins* », plaide un proche de Hollande. Le logement, par exemple, ne sera pas abordé. Pas plus que la pauvreté et l'exclusion. Par ailleurs, les partenaires sociaux ont refusé de discuter du thème très sensible de leur financement. La représentativité des uns et des autres ne sera pas non plus abordée. Il s'agissait de ne froisser personne. Les tables rondes se dérouleront du reste à huis clos. « *Il faut que les gens se parlent* », fait-on valoir au ministère du travail. Autrement dit : en laissant tomber les postures et les effets de manche inhérents aux sommets sociaux.



Le 1er mai 2011. François Hollande dans le cortège syndical. © Reuters

Le risque de l'enlisement

« *C'est la première fois qu'on ouvre un peu aux quatre vents. Au risque de se prendre les pieds dans le tapis à un moment donné* », concède un proche de François Hollande. « *Il y a le risque que cette grande conférence se termine dans un grand galimatias absorbant trop de sujets dans le désordre, sans calendrier précis* », renchérit un autre fidèle du président. Risque que l'exécutif entend justement border par la définition d'un agenda détaillé.

Mais c'est sans compter les aléas de la discussion entre les partenaires sociaux. Car s'ils discutent beaucoup, il faut bien reconnaître qu'ils négocient souvent sur des détails, et peinent à s'accorder sur des sujets essentiels. Pourquoi arriveraient-ils cette fois à se mettre d'accord sur une nouvelle réforme des retraites alors qu'ils en ont été incapables jusqu'ici ? De même, le dialogue dans les branches professionnelles et les petites entreprises est globalement de mauvaise qualité, quand il n'est pas inexistant. Difficile dans ces conditions de faire advenir une culture du « *donnant-donnant* » dans un pays où les relations sociales restent conflictuelles. Le risque serait alors que de très longues discussions aboutissent sur très peu de concret, les intentions de départ s'étant perdues dans les sables...

Un tel enlisement serait le pire des scénarios pour le gouvernement. Car dans le même temps, les attentes sociales sont immenses et il y a urgence. Le chômage est au plus haut depuis douze ans, et il va continuer à augmenter. **Il n'y a jamais eu autant de chômeurs de longue durée.** Au ministère du travail, on s'inquiète du « *grand coup de ralentissement* » de l'économie en avril et en mai. « *Du fait d'une recrudescence d'inquiétude, tout est bloqué, les programmes d'investissements comme les embauches.* » Les plans sociaux se multiplient : 80 000 emplois sont menacés « *à brève échéance* » selon la CGT.

Jeudi 12 juillet, la direction de PSA pourrait annoncer aux syndicats d'Aulnay-sous-Bois, la fermeture pure et simple du site d'ici deux ans, ce qui ne manquera pas de **provoquer une déflagration** : jamais depuis vingt ans un constructeur automobile n'avait fermé d'usine en France. Des sujets aussi brûlants que complexes doivent être traités rapidement : le suivi des chômeurs (2 000 embauches supplémentaires viennent d'être annoncées à Pôle emploi), un éventuel encadrement des licenciements, la relance de l'industrie. A toutes ces urgences, le gouvernement est sommé d'apporter des réponses rapides, faute de voir sa légitimité politique s'éteindre très vite.

C'est d'autant plus difficile que les marges de manœuvre financières sont très faibles et que **le gouvernement a fait le choix de la rigueur.** La table ronde sur la fonction publique risque d'ailleurs d'être fort animée : les effectifs de fonctionnaires vont diminuer dans les secteurs non-prioritaires, et le gel du point d'indice va s'accompagner de la suppression des primes et mesures catégorielles. La douche froide...

Des participants « fébriles »

Les partenaires sociaux sont-ils prêts à endosser des compromis ? Cette question taraude l'exécutif. Car depuis des années, ils se distinguent surtout par leurs désaccords. Et le contexte est encore rendu plus difficile avec la crise profonde qui traverse la quasi-totalité des confédérations syndicales et des organisations patronales.

Première inquiétude pour l'exécutif, et de taille : la guerre de succession qui déchire la CGT. « *C'est un peu le bordel*, admet un proche de François Hollande. *Et que ce soit un pape ou une papesse qui sorte du chapeau à la fin, ça laissera des traces.* » L'exécutif craint que si le flou autour de la succession de Bernard Thibault dure trop, la CGT ne soit en difficulté pour négocier. Et ne se sorte de ses contradictions internes en appelant, par exemple, les Français à descendre dans la rue.

Autre inquiétude : la surenchère actuelle de Force ouvrière, qui profite du vide laissé par la CGT pour occuper le terrain de la radicalité anti-austérité et anti-pacte budgétaire, joue les gardiens du temple du paritarisme contre l'Etat... mais dont les intentions réelles sont souvent peu lisibles.

Quant aux cadres de la CFE-CGC, ils sont en pleine crise interne, et leurs barons s'accusent de malversations par voie de presse. « *C'est petits meurtres entre amis...* », commente un ami du président de la République.

Dans ce paysage désolé, seule la CFDT est en ordre de marche. François Chérèque s'est déchargé de la gestion quotidienne sur son numéro deux, Laurent Berger, à qui il va bientôt passer la main. Idéologiquement, la CFDT est très en phase avec le gouvernement. « *C'est un partenaire particulier mais il ne faut pas non plus*

trop l'isoler », analyse un proche du chef de l'Etat. Car Chérèque se rappelle du prix que son syndicat a payé, en termes d'adhérents et d'image, pour avoir signé seul la réforme des retraites de 2003. « *C'est un peu inquiétant de se dire qu'on part avec des équipes fébriles* », admet un des organisateurs de la conférence sociale, par ailleurs étonné du faible niveau de certains cadres intermédiaires dans les syndicats.

Côté patronal, ce n'est guère mieux. Après avoir prodigué des louanges à Nicolas Sarkozy, allant jusqu'à dire qu'il avait accompli un « *boulot extraordinaire* », Laurence Parisot, la présidente du Medef, a viré casaque. Elle a par exemple modéré ses attaques sur la hausse (il est vrai limitée) du Smic. Elle s'est aussi répandue en confidences sur le calvaire qu'elle dit avoir vécu sous la présidence Sarkozy. « *La CGT n'a pas de problème de ligne, juste un problème de leadership. Au Medef, ils ont les deux* », s'inquiète un proche de Michel Sapin.

L'exécutif veut toutefois croire qu'elle ne jouera pas le blocage : « *Elle va jouer le jeu car si elle nous gonfle on la contournera.* » En scellant notamment des alliances avec la CGPME, en concurrence éternelle contre le Medef dans le secteur des PME, et avec les artisans de l'UPA.



Les ministres « sociaux » à Matignon, mardi 5 juin © Reuters

Droit et coût du travail: les points durs

Sur fond de crise, le patronat veut clairement obtenir un assouplissement du **droit du travail**. Laurence Parisot a même récemment proposé une « *rupture conventionnelle collective* » : en clair, la possibilité de licencier plus facilement sans passer par un plan social, **sur le modèle de la séparation à l'amiable instaurée en 2008, qui depuis connaît un boom**. Du côté du gouvernement, on entend d'abord « *renchérir* » le coût

des licenciements dont le motif économique semble douteux, tout en sécurisant l'environnement juridique pour les entreprises.

Mais l'exécutif souhaite aussi relancer le débat sur la « *flexisécurité* ». Et notamment, l'opportunité d'accords d'entreprise permettant d'ajuster les salaires ou les effectifs à la baisse en cas de difficulté des entreprises. C'est l'esprit des fameux accords compétitivité-emploi, prônés par Nicolas Sarkozy début 2012. Une négociation avait commencé entre partenaires sociaux, mais elle a été suspendue et au passage, le dispositif a été renommé – on parle désormais d'accords de sauvegarde de l'emploi. L'exécutif aimerait la relancer.

« *Les accords-compétitivité emploi ont été plombés par Sarkozy. Son seul prisme, c'était d'alléger le droit du travail* », estime un proche de Hollande. L'exécutif pousse en avant une solution qui permettrait certes des ajustements négociés, mais en échange, par exemple, d'une meilleure formation du salarié et, s'il doit quitter son entreprise, d'un régime d'assurance chômage et d'« *un filet social solidaire* » plus généreux. **La CFDT est partante pour en discuter**. Mais « *elle se sent un peu seule* », dit-on au ministère du travail. Et d'autres syndicats comme la CGT, mais surtout FO, sont farouchement contre. « *En cas de négociation, ils ne seraient pas à la table* », estime un proche de Michel Sapin.

L'exécutif serait-il en train de prôner le moins-disant social ? Un ministre l'assure : « *La conférence sociale n'entérinera pas le fait que c'est aux salariés de payer les conséquences de la crise par une remise en cause de leur protection.* » Ce ministre rejette par exemple l'idée parfois évoquée par le patronat de moduler le Smic en fonction des branches et/ou des territoires.

Autre sujet qui risque de provoquer des débats intenses : **le coût du travail**. François Hollande a répété pendant la campagne que la France n'avait pas de problème de coût du travail, et que la compétitivité dépendait aussi de l'innovation et de la qualité. Dans les prochaines semaines, la TVA sociale – un allègement des cotisations sociales payées par l'employeur en échange d'une hausse de la TVA –, annoncée par Nicolas Sarkozy fin janvier 2012, va

d'ailleurs être supprimée avant même d'être entrée en vigueur. Reste que l'exécutif ne cache pas son inquiétude sur la compétitivité de l'économie.

Samedi, l'ancien patron d'EADS, Louis Gallois, nouveau commissaire général à l'investissement chargé du Grand emprunt, a mis les pieds dans le plat en réclamant une « *onde de choc* » en faveur des entreprises. Le Medef propose aussi de revoir le financement de la protection sociale, en **baissant les cotisations employeurs tout en augmentant la**

TVA ou la CSG. Pour l'instant, le gouvernement s'y refuse. Mais la question des allègements de cotisations sociales sera néanmoins à l'ordre du jour.

L'an prochain, les entreprises industrielles les plus exposées à la concurrence internationale, dans le secteur automobile notamment, pourraient d'ailleurs, selon nos informations, bénéficier d'une modulation de leur **cotisation foncière** (le nouveau nom de la taxe professionnelle). Une perte de 3 milliards d'euros pour les recettes de l'Etat, qu'il faudra bien compenser.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.